Le CAP Menuisier Fabricant de Menuiserie, Mobilier et Agencement

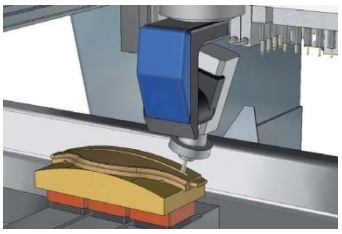

Le métier:

Si autrefois le menuisier travaillait le bois à l'établi, il dispose aujourd'hui d'une large gamme d'outils et de matériaux adaptés à son travail.
Le champ d'activité traditionnel du menuisier recouvre les travaux d'aménagement intérieur et extérieur, portes, châssis, fenêtres, volets, meubles, placard, parquets, escaliers. S'y ajoutent l'isolation et l'insonorisation. Il est, dans le bâtiment, l'homme du second œuvre.

Le diplôme:

Le CAP Menuisier Fabricant est un diplôme de niveau 3. La préparation à ce certificat d'aptitude professionnelle comporte une période de formation en milieu professionnel de 14 semaines obligatoires, six unités obligatoires et une facultative.
L'évaluation de ces épreuves s'effectue par contrôle en cours de formation, (CCF).

Épreuves	Unité	Coef.	Modes
EP 1 –Préparation de la Fabrication	UP1	4	CCF
EP 2 –Fabrication d'un ouvrage de menuiserie, mobilier ou agencement	UP2	12 (1)	CCF
EG1 –Français et histoire-géographie	UG1	3	CCF
EG2 –Mathématiques -sciences	UG2	2	CCF
EG3 –Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF
EG4 – Prévention Santé Environnement	UG4	1	CCF
EG5 – Langue vivante étrangère	UG5	1	CCF
Épreuve facultative : Arts appliqués et cultures artistiques (3)	UF 1	1	Ponctuel écrit

(1) dont coefficient 1 pour le Chef d'oeuvre
(3) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.

Le titulaire du CAP menuisier fabricant est amené à exercer des activités d'ouvrier professionnel.
Il intervient dans le cadre de la réalisation d'ouvrages et en bois et dérivés.

Son lieu d'intervention privilégié est l'atelier de fabrication.
En fabrication, il opère suivant un processus unitaire et/ou sériel
En pose, il peut être amené à installer ponctuellement sur site des mobiliers d'agencement.

La formation:

Elle propose à l'élève de développer des compétences correspondant aux activités de fabrication les plus courantes dans les domaines de la menuiserie, du mobilier et de l'agencement.

Au cours de la formation, ces domaines lui permettront d'aborder les ouvrages en bois massif ainsi que les matériaux dérivés du bois et d'être capable de :

- ✓ Lire, tracer un plan, connaître et choisir les matériaux en fonction du travail à réaliser.
- ✓ Connaître et choisir les produits de fixation, de préservation, et de finition en fonction des matériaux choisis.
- ✓ Tracer, façonner, découper, assembler et poser les différents ouvrages : meubles, placards
- ✓ Utiliser des outils spécifiques et assurer leur entretien : perceuse, ponceuse, raboteuse, machines à commandes numériques pour les travaux de grande précision.
- ✓ Réaliser les finitions : vernir, cirer…

Débouchés professionnels:

Le **CAP Menuisier fabricant** atteste d'une aptitude à exercer un métier d'**ouvrier qualifié** dans des entreprises de fabrication d'éléments de série ou des entreprises traditionnelles de fabrication et de pose chez le client.
La poursuite d'études est possible en Brevet Professionnel Menuisier ou pour les très bons dossiers en **Bac Pro Bois Technicien Menuisier Agenceur**.

Poursuite d'études:

un Baccalauréat professionnel du même secteur : le bac pro Bois, construction et agencement du bâtiment, ou le bac pro Productique bois.

ou éventuellement,

le Brevet professionnel Menuiserie agencement,

Au niveau 4 des diplômes

➢Une mention complémentaire, ex: escaliéteur; parqueteur.

➢un autre CAP en complément du premier, (menuisier installateur)

Au niveau 3 des diplômes

Après un CAP de Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement, il est possible d'envisager :

Vie active

Évoluer après un CAP.